

DESP : monter le dossier technique

Les clés pour une mise en œuvre immédiate.

Réf. REGT4

Objectif

Réaliser les dossiers techniques des équipements frigorifiques conformément à la Directive régissant les Equipements Sous Pression (DESP) et dans le respect des normes de la profession.

Points forts

- Un panorama complet de la réglementation en 1 jour.
- Le dossier renseigné réalisé au cours de la formation.
- Un logiciel de définition de la catégorie d'un équipement frigorifique fourni.
- Un outil de définition du besoin d'un personnel « certifié brasseur ».

Est concerné

Responsable du service installation.

Prérequis

Connaissance des installations de froid et de climatisation.

Programme

Formation animée par Jean-Paul Fruteau



- Phase « connaissance de la réglementation » :
 - analyse synthétique de la DESP 2014/68/UE,
 - analyse de l'obligation de la certification des brasseurs (2012 13585),
 - analyse synthétique de la norme EN 378 1 à 4 (juillet 2012) régissant l'installation et la maintenance d'équipement frigorifique,
 - analyse des obligations de préparation des registres d'équipement pour les opérations de maintenance.
- Phase « construction du dossier » :
 - construction d'un dossier d'équipement,
 - questions / réponses : solutions particulières, adaptation au dispositif de chaque type d'entreprise.

Compétences acquises

Après cette journée de formation, le participant sera en mesure de réaliser les dossiers techniques des équipements frigorifiques conformément à la Directive régissant les Equipements Sous Pression (DESP) et dans le respect des normes de la profession.



Bordeaux : 09/02 ou 14/10
Lyon : 08/03 ou 18/10
Nantes : 01/03 ou 08/11
Paris : 09/03 ou 09/11



380 € HT par personne - adhérent Snefcca
480 € HT par personne - non adhérent Snefcca
Formation éligible par votre OPCA



Durée : 1 jour - 7h30



Déjeuner offert